

Championnats Régionaux Jeunes Féminins

U13F – U15F – U18F

RÈGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS 2022-2023

PREAMBULE (novembre 2022)

Dans l'ensemble du document, le terme « joueur » est un terme générique englobant indifféremment les termes « joueuses » et « joueurs ».

- 1) Pour tous les points non repris dans les règlements sportifs particuliers et dans les règlements sportifs généraux de la LRGE, les règlements fédéraux s'appliquent à toutes les compétitions organisées par la Ligue Régionale Grand Est.**

- 2) Les championnats Régionaux Jeunes sont ouverts aux associations affiliées à la F.F.B.B. à jour avec les trésoreries départementales et/ou régionales dans les délais prévus. Pour la non-observation de ces obligations, les sanctions pourront aller de l'exclusion du championnat en début ou milieu de saison jusqu'au déclassé de l'association sportive fautive à la dernière place du championnat.**

- 3) Dans ses championnats, la Ligue Régionale Grand Est se réserve le droit de refuser l'inscription ou de disqualifier une association non en règle.**

Article 1 - Généralités

La Ligue Grand Est de Basketball organise des championnats régionaux Jeunes ouverts aux catégories U13F, U15F & U18F.

Article 2 - Associations sportives qualifiées pour la saison 2022-2023

Les équipes désirant participer aux championnats régionaux jeunes déposeront une demande de candidature, selon les critères fixés par le Directeur Technique Régional et à une date fixée par la Commission Sportive 5x5, au plus tard avant le 23 octobre 2022.

La Commission Sportive Régionale étudiera ces demandes de candidature et informera les équipes retenues avant le 1^{er} novembre de la saison N.

Participeront au championnat Ligue Grand Est, les équipes dont les candidatures ont été retenues par la Commission Sportive 5x5, au maximum 36 équipes par catégorie.

En cas de poule incomplète ou de désistement d'une équipe, avant ou après la parution des calendriers et avant le début du championnat, la Commission Sportive 5x5 se réserve la possibilité de compléter une poule par une équipe repêchée ou engagée tardivement.

Article 3 – Système de l'épreuve

Les championnats Régionaux Jeunes Féminins se joueront en 1 phase traditionnelle suivie éventuellement de phases finales pour déterminer les classements définitifs et les champions de la Ligue Grand Est de Basketball.

GÉNÉRALITES U13F U15F U18F Saison 2022-2023	<p>En cas de modification du nombre d'équipes engagées, la Commission Sportive 5x5 pourra proposer d'autres types de formules mixtes permettant le bon déroulement du championnat.</p> <p>Pour la composition des poules, il ne sera plus tenu compte des secteurs. Les poules pourront être composées d'équipes issues de secteurs différents. La composition des poules ne peut donner lieu à contestation.</p> <p>Toutes les rencontres « aller » doivent avoir été jouées avant la fin des rencontres « aller », il en est de même pour les rencontres « retour » sauf exception et accord de la Commission Sportive Régionale 5x5 (Covid, météo, etc., par exemple).</p>
PHASE 1 U13F Saison 2022-2023	<p><u>Toutes les équipes engagées sont regroupées dans une poule unique de 10 équipes</u></p> <p><i>Les équipes disputeront un championnat en rencontre aller-retour. Chaque équipe disputera 18 rencontres.</i></p>
PHASE 1 U15F Saison 2022-2023	<p><u>Les 13 équipes engagées sont réparties en deux poules de 6 ou 7 équipes.</u></p> <p><i>Les équipes disputeront un championnat en rencontres aller-retour. Chaque équipe disputera entre 10 et 12 rencontres, selon le nombre d'équipes par poule.</i></p>
PHASE 1 U18F Saison 2022-2023	<p><u>Les 17 équipes engagées sont réparties en deux poules de 8 ou 9 équipes.</u></p> <p><i>Les équipes disputeront un championnat en rencontre aller-retour. Chaque équipe disputera entre 14 et 16 rencontres, selon le nombre d'équipes par poule.</i></p>

Article 4 – Phase finale et Titre de Champion de la Ligue Grand Est de Basketball

<p>TITRE U13F Saison 22-23</p>	<p><u>Pas de phase finale</u> Le classement sera établi selon les résultats obtenus lors de la phase 1. Les équipes seront classées de 1 à 10. L'équipe classée 1^{ère} à l'issue de la phase 1 sera déclarée Champion de la Ligue Grand Est de Basketball pour la saison 2022-2023.</p>															
<p>PHASE FINALE ET TITRE U15F Saison 22-23</p>	<p>QUARTS DE FINALE. Les équipes classées de 1 à 4 de chaque poule sont qualifiées pour disputer deux rencontres Aller - Retour de quart de finale en croisant les équipes de la poule A et de la poule B, de la façon suivante : Q1 : A4 – B1 Q2 : A3 – B2 Q3 : B3 – A2 Q4 : B4 – A1 Les équipes les mieux classées lors de la Phase 1 reçoivent en second. Les matchs nuls sont autorisés, pour les quarts de finale et demi-finales. A l'issue de la seconde rencontre, en cas d'égalité parfaite lors de l'addition des scores de des deux rencontres, le système de prolongation, identique à celui d'une rencontre de championnat, départagera les deux équipes.</p> <p>DEMI-FINALES. Les équipes « vainqueurs » des rencontres des quarts de finale (VQ) sont qualifiées pour les demi-finales, selon le programme suivant : D1 : VQ1 – VQ2 D2 : VQ3 – VQ4 Les équipes « perdants » des rencontres des quarts de finale (PQ) sont qualifiées pour les demi-finales de classement : D3 : PQ1 – PQ2 D2 : PQ3 – PQ4</p> <p>FINALES : se disputent en une rencontre sèche Les équipes « vainqueurs » des rencontres des demi-finales (VD) et perdantes des demi-finales (PD) sont qualifiées pour les finales, selon le programme suivant : F4 → PD3 – PD4, l'équipe vainqueur sera classée → 7^{ème}, le perdant → 8^{ème} F3 → VD3 – VD4, l'équipe vainqueur sera classée, → 5^{ème}, le perdant → 6^{ème} F2 → PD2 – PD1, l'équipe vainqueur sera classée, → 3^{ème}, le perdant → 4^{ème} F1 → VD1 – VD2, L'équipe vainqueur de la finale F1 sera classée → 1^{ère} et déclarée Champion de la Ligue Grand Est du Championnat U15F pour la saison 2022-2023. L'équipe perdante sera classée → 2^{ème}</p> <p><i>Les rencontres des finales F1-F2 et F3-F4 se dérouleront dans un site lors de la journée des finales régionales, dans un lieu déterminé par la CSR-J.</i></p> <p>Les équipes classées de 5 à 7 de chaque poule disputent des rencontres simples de classement sur trois journées selon le programme suivant :</p> <table border="0" data-bbox="470 1709 1193 1809"> <tr> <td>Journée 1</td> <td>→</td> <td>A5 – B6</td> <td>B5 – A6</td> <td>Exempt : B7</td> </tr> <tr> <td>Journée 2</td> <td>→</td> <td>B5 – A5</td> <td>B7 – A6</td> <td>Exempt : B6</td> </tr> <tr> <td>Journée 3</td> <td>→</td> <td>A6 – B6</td> <td>A5 – B7</td> <td>Exempt : B5</td> </tr> </table>	Journée 1	→	A5 – B6	B5 – A6	Exempt : B7	Journée 2	→	B5 – A5	B7 – A6	Exempt : B6	Journée 3	→	A6 – B6	A5 – B7	Exempt : B5
Journée 1	→	A5 – B6	B5 – A6	Exempt : B7												
Journée 2	→	B5 – A5	B7 – A6	Exempt : B6												
Journée 3	→	A6 – B6	A5 – B7	Exempt : B5												
<p>PHASE FINALE ET TITRE U18F Saison 22-23</p>	<p>Les équipes classées 1 et 2 de chaque poule sont qualifiées pour disputer le FINAL FOUR pour l'obtention du titre de la Ligue Grand Est de Basketball pour la saison 2022-2023. <i>La Commission Sportive 5x5 proposera en priorité à l'une des équipes qualifiées d'organiser le FINAL FOUR selon des dates et horaires définis par la CSR-J.</i></p>															

En cas de défaut ou d'impossibilité de candidatures de l'une des équipes qualifiées, l'organisation pourra être confiée à une autre association de la Ligue Grand Est.

Article 5 – Rencontres et règles de participation

HORAIRE OFFICIEL	<p>U13F : Samedi à 14h30 U15F : Samedi à 16h00 U18F : Samedi à 17h30</p>														
LIMITES HORAIRES	<p>Le samedi : Pas de rencontre avant 14h00 et après 20h00 ; Le dimanche ou Jour Férié : Pas de rencontre avant 10h00 et après 17h30 ; En semaine : Pas de rencontre avant 18h00 et après 20h00 ; Saisie obligatoire d'une dérogation pour jouer en semaine ou le dimanche à 10h00.</p>														
TEMPS DE JEU	<p>U13F : 4 x 8 min / Intervalle entre les quart-temps de 2 min et mi-temps de 10 min 1 Prolongation de 3 min puis épreuve de lancer-francs. U15F : 4 x 10min / Intervalle entre les quart-temps de 2min et mi-temps de 10 min 1 ou 2 Prolongations de 5min puis épreuve de lancer-francs. U18F : 4 x 10min / Intervalle entre les quart-temps de 2min et mi-temps de 10 min Autant de Prolongations nécessaires de 5min pour désigner un vainqueur.</p>														
BALLON	U13F - U15F - U18F : Taille 6														
FEUILLE	E-Marque V2 obligatoire														
SALLE	Obligatoirement classée par la FFBB Ligne à 3 points à 6,75 m (ligne pleine) pour toutes les catégories.														
LICENCE AUTORISEE	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de licence, Couleur</th> <th>0C, BL</th> <th>1C 1CAST</th> <th>2C 2CAST</th> <th>0CT</th> <th>0CAST</th> <th>0CASTCTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre maximum</td> <td>10</td> <td>5*</td> <td>5*</td> <td>5*</td> <td>7*</td> <td>7</td> </tr> </tbody> </table> <p>* Les licences 1C, 2C, 0CT et 0CAST (hors CTC) ne sont pas cumulatives mais alternatives. Le total de l'ensemble de ces licences sur la feuille de marque ne devra, en tout état de cause, dépasser le nombre de CINQ.</p>	Type de licence, Couleur	0C, BL	1C 1CAST	2C 2CAST	0CT	0CAST	0CASTCTC	Nombre maximum	10	5*	5*	5*	7*	7
Type de licence, Couleur	0C, BL	1C 1CAST	2C 2CAST	0CT	0CAST	0CASTCTC									
Nombre maximum	10	5*	5*	5*	7*	7									
NOMBRE DE JOUEURS AUTORISES	Domicile : 10 maximum Extérieur : 10 maximum														
BRÛLAGE ET ÉQUIPES PERSONNALISÉES	Les mêmes règles de brûlage et de personnalisation des équipes s'appliquent que pour les championnats de la Ligue Grand Est de Basketball, conformément aux articles des Règlements Sportifs Généraux.														
INTER-ÉQUIPES CTC	Les équipes de Coopération Territoriale de Club « CTC » devront se conformer et respecter les règles de participation spécifiques mises en place pour ce type d'équipe, licences AST, joueurs du club porteur, joueurs brûlés, personnalisations des équipes, etc.														

Article 6 – Obligations sportives

STATUT DE L'ENTRAÎNEUR	Respect du Statut de l'Entraîneur de la Ligue Grand Est de la saison en cours.
------------------------	--

Article 7 : Adaptation règlementaire, le ratio

Si le championnat ne va pas à son terme, le classement sera établi selon les règles du ratio ci-dessous :

1) Définition du ratio

Les règles de calcul du ratio sont un indice de performance issu du rapport entre le nombre de points marqués et le nombre de rencontres comptabilisées en fonction du nombre de rencontres théoriques selon la formule suivante :

Nombre de points	X	Nombre de rencontres théoriques (b)
Nombre de rencontres comptabilisées (a)		

(a) *Le nombre de rencontres comptabilisées correspond au nombre de rencontres comptabilisées au classement (jouée, forfait, pénalité, ...).*

(b) *Le nombre de rencontres théoriques correspond au nombre de rencontres de la phase 1 (ex : 14 si poule de 8 équipes avec matchs Aller/Retour).*

A l'issue du calcul du ratio, il n'est pas établi d'arrondi au résultat obtenu. Toutefois, l'affichage retenu est limité à deux décimales maximum (ex : pour 48,5624 l'affichage sera 48,56).

2) Classement

Le classement, pour la saison 2022/2023 d'une division pourra être arrêté dès lors qu'au minimum 50 % des rencontres de la phase 1 sont comptabilisées.

S'il y a moins de 50% de rencontres jouées, une décision administrative fédérale ou régionale sera appliquée.

Article 8 : ACCEPTATION / IMPRÉVUS

L'engagement en Championnat Régional Jeunes Grand Est vaut acceptation du présent règlement particulier.

Tous les cas non prévus au présent règlement seront du ressort du Bureau de la Ligue Grand Est de Basketball sur proposition de la Commission Sportive Régionale 5x5.